

Conditions du prêt de Liseuse

Les liseuses sont empruntables, au même titre que n'importe quel document.

Les mêmes conditions de prêt s'appliquent : 28 jours, réservation possible, et prolongation uniquement en cas de document non-réservé. Une seule liseuse est empruntable par usager à la fois.

Au moment du prêt, l'inventaire du matériel présent est fait avec l'utilisateur.

Une fiche inventaire est complétée et signée par l'utilisateur, en deux exemplaires. Un exemplaire est conservé par la médiathèque, un par l'utilisateur.

Au moment du retour, l'inventaire est fait avec le lecteur, en vérifiant ensemble sur la fiche inventaire. Le retour ne peut donc pas être fait via la boîte de retour.

La fiche est datée et signée au prêt et au retour par l'utilisateur. On indique le nom et prénom de l'utilisateur, ainsi que son numéro de carte.

La fiche inventaire contient également des photos du matériel.

Chaque liseuse comporte une sélection de quelques livres du domaine public. Il pourra également télécharger par la suite des livres numériques sur la liseuse qu'il a empruntée.

Au moment du retour, une fois l'inventaire fait et signé, la liseuse est mise de côté pour une vérification de fonctionnement. Nécessitant un inventaire, le retour de la liseuse ne peut se faire par le biais de la boîte de retour. Il faudra la brancher, vérifier qu'elle s'allume. Pour cela, la liseuse n'est pas passée en retour. L'utilisateur est prévenu que tant que les vérifications techniques ne sont pas faites, la liseuse est toujours sur sa carte, et donc sous sa responsabilité. Nous la passons en retour (et donc attribuons la réservation suivante) lorsque les vérifications sont faites. La médiathèque s'engage à faire ces vérifications sous une semaine maximum.

En cas de problème, comme sur l'ensemble des documents et supports proposés par la Médiathèque entre Dore et Allier, l'utilisateur est informé des conditions liées à la détérioration ou à la perte de la console.

Délibération CC du 09/02/2017 – Médiathèque intercommunale : Vote des tarifs pour la gestion des fonds et de l'équipement : liseuse 150 €